

2020-3006
2020-08-20

BIOC10092A ANTIMICROBIEN

SOLUTION

Un microbiocide à utiliser pour contrôler les bactéries sulfatoréductrices et les bactéries visqueuses dans le forage des puits de pétrole, les champs pétrolifères, les eaux de gisements pétrolifères, les générateurs de gaz, les conduites et les systèmes de transmission, les champs et l'équipement d'entreposage; tel que les fosses de storage à vapeur d'eau, zone inondable, eau d'injection, étang de retenue, puits absorbants, réservoir de stockage et tout système à eau en circuit fermé pour raffineries et champs pétrolifères.

COMMERCIAL

PRINCIPE ACTIF: GLUTARALDÉHYDE... 30,0 %

No. D'HOMOLOGATION 33112 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

DANGER
POISON
CORROSIF
EXTRÊMEMENT INFLAMMABLE
CORROSIF POUR LES YEUX ET LA PEAU
SENSIBILISATEUR CUTANÉ POTENTIEL

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'USAGE

CONTENU NET –

ChampionX Canada ULC
6040 46TH STREET SE
CALGARY, AB
T2C 4P9
403-234-7881

EN CAS D'URGENCE, TÉLÉPHONER AU: CHEMTREC 1-800-463-3216 (24 heures)

PRÉCAUTIONS :

DANGERS POUR LES HUMAINS

DANGER

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Corrosif. Cause des dommages irréversibles aux yeux. Provoque des brûlures cutanées. Dangereux si inhalé. Dangereux ou fatal si avalé. Dangereux s'il pénètre par la peau. Des contacts cutanés à répétition ou prolongés peuvent engendrer des réactions allergiques chez certaines personnes. Engendre des signaux et des symptômes asthmatiques chez les personnes hyper-réactives. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas inhaler les émanations et les vapeurs. Ne pas avaler.

Lors du mélange, de l'application, du chargement et lors des activités de nettoyage et de réparation, porter des lunettes étanches et un écran facial, une combinaison par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes, et des bottes résistant aux produits chimiques. Laver soigneusement avec du savon et de l'eau après usage. N'utiliser que dans une aire bien ventilée. Enlever et laver les vêtements et les souliers contaminés avant de les remettre.

DANGERS PHYSIQUES ET CHIMIQUES : Extrêmement inflammable! Garder éloigné de la chaleur, des étincelles et des flammes nues.

DANGERS ENVIRONNEMENTAUX : Ce pesticide est toxique pour les organismes aquatiques. Il faut éviter d'utiliser ce produit dans des conditions susceptibles de mener à son introduction dans les lacs, les cours d'eau, les étangs, les estuaires, les mers ou d'autres plans d'eau, en contravention à la réglementation fédérale ou provinciale. Il faut prendre connaissance des exigences législatives applicables avant d'utiliser ce produit. NE PAS rejeter d'effluents contenant ce produit dans les égouts, les lacs, les cours d'eau, les étangs, les estuaires, les mers ou autres plans d'eau.

PREMIERS SOINS :

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INGESTION : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une attention médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :

L'inhalation peut provoquer des dommages pulmonaires. D'éventuels dommages aux muqueuses peuvent contre-indiquer un lavage gastrique. Il sera peut être nécessaire de prendre des mesures pour prévenir un choc circulatoire, une dépression respiratoire ou des convulsions.

ÉLIMINATION :

Pour le système Porta-Feed:

1. Fermer la buse.
2. Prendre les dispositions nécessaires pour le retour des contenants Porta-Feed.

Contenants réutilisables:

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Pour tout autre contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au site de traitement.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

ENTREPOSAGE ET MANIPULATION :

Les solutions antimicrobiennes BIOC10092A sont incompatibles avec la plupart des matériaux de construction communément utilisés comme l'acier, le fer galvanisé, l'aluminium, l'étain et le zinc. Ces solutions peuvent être entreposées et manipulées à l'aide de matériel en acier cuit doublé de phénolique, en polyéthylène, en acier inoxydable ou en plastique renforcé à l'époxy. Ce produit gèle à environ - 43 °C. À moins que le réservoir d'entreposage ne soit à l'intérieur ou souterrain, il est possible qu'une isolation et un système de chauffage soient nécessaires. Si un chauffage

d'appoint est nécessaire, il faut éviter une exposition à des températures élevées. Des températures allant jusqu'à 38 °C peuvent être tolérées pendant de courtes périodes (jusqu'à un mois environ). Toutefois, la température d'entreposage maximale préférée est d'environ 27 °C.

Il est conseillé d'utiliser une pompe centrifuge en acier inoxydable pour le transfert. Des joints spiralés en acier inoxydable avec TEFLON® conviennent comme joints ainsi que pour l'emballage.

Pour empêcher la contamination, stocker ce produit à l'écart des aliments destinés aux humains ou aux animaux.

AVIS À L'UTILISATEUR :

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

MODE D'EMPLOI :

NE PAS transvaser à l'air libre plus de 20 L de concentré par jour. Utiliser un système d'ajout automatique lorsqu'on utilise plus de 20 L de concentré par jour. NE PAS décharger d'effluent contenant ce produit dans des réseaux d'égouts, des lacs, des ruisseaux, des étangs, des estuaires, des océans, ou d'autres eaux. NE PAS contaminer les approvisionnements en eau d'irrigation ou potable ou les habitats aquatiques par le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets.

EAUX DE CRUE :

Le produit BIOC10092A Antimicrobien devrait être ajouté au système de crue d'eau à un point où le mélange est uniforme.

Traitement initial : Lorsque le système est visiblement contaminé, ajouter de 167 à 8 333 ppm du produit BIOC10092A Antimicrobien (0,2 à 8,3 litres de BIOC10092A Antimicrobien par 1 000 litres d'eau de crue). Répéter jusqu'à ce que le contrôle soit obtenu.

Dosage subséquent : Lorsque le contrôle microbien est évident, ajouter hebdomadairement au système, 33 à 8 333 ppm de BIOC10092A Antimicrobien (0,03 à 8,3 litres de BIOC10092A Antimicrobien par 1 000 litres d'eau de crue) ou au besoin pour maintenir le contrôle.

EAUX DE FORAGE, DE RECONDITIONNEMENT ET DE COMPLÉTION :

Le BIOC10092A Antimicrobien devrait être ajouté aux fluides de forage à un point où le mélange est uniforme comme dans le réservoir à boue.

Traitement initial : Ajouter 90 à 1 665 ppm de BIOC10092A Antimicrobien (1,2 à 25 litres de BIOC10092A Antimicrobien par baril de fluide) à un fluide fraîchement préparé, selon le degré de contamination.

Dosage d'entretien : Maintenir une concentration de 90 à 1 665 ppm de BIOC10092A Antimicrobien en ajoutant 1,2 à 25 litres de BIOC10092A Antimicrobien par 100 barils de fluide additionnel ou au besoin selon le degré de la contamination.

FLUIDES PACKER :

Le BIOC10092A Antimicrobien devrait être ajouté aux fluides packer à un point de circulation ou de mélange uniforme comme dans le réservoir à boue. Ajouter 90 à 1 005 ppm de BIOC10092A Antimicrobien (1,2 à 16 litres de BIOC10092A Antimicrobien par 100 barils de fluide) à un fluide fraîchement préparé, selon le degré de contamination. Sceller le fluide packer traité dans le mur entre le cuvelage et le tubage.

GÉNÉRATEURS DE GAS, CONDUITES ET SYSTÈMES DE TRANSMISSION :

Le BIOC10092A Antimicrobien devrait être ajouté aux générateurs de gaz, aux conduites et aux systèmes de transmission par injection directe. L'application devrait être menée de manière à s'assurer d'une répartition maximale du BIOC10092A Antimicrobien sur toute la surface intérieure de la conduite en ajoutant une quantité de biocide qui ressortira éventuellement à l'autre extrémité de la conduite. Les critères de réussite du traitement consistent en une réduction du décompte bactérien et/ou des taux de corrosion. Pour faciliter l'application, il est préférable de diluer le BIOC10092A Antimicrobien avec le diluant approprié tout de suite avant son usage. La concentration du diluant ne devrait pas être inférieure à 840 à 8 340. Des injections au système devraient être faites hebdomadairement ou au besoin pour maintenir le contrôle.

FOSSES ET SYSTÈMES À STORAGE DE GAZ :

Les fosses d'injection individuelles devraient être traitées avec une quantité suffisante de BIOC10092A Antimicrobien pour produire une concentration de 840 à 8 340 ppm BIOC10092A Antimicrobien lorsque dilué dans l'eau présente dans la formation. L'injection devrait avoir lieu avant que le gaz ne soit injecté (pendant l'été). Les injections devraient être répétées annuellement ou selon le besoin pour maintenir le contrôle.

Les siphons individuels devraient être traités avec une quantité suffisante de BIOC10092A Antimicrobien pour produire une concentration de 330 à 3 330 ppm de BIOC10092A Antimicrobien lorsque dilué dans l'eau présente dans les siphons. Les injections devraient être répétées annuellement ou selon le besoin pour maintenir le contrôle.

VÉRIFICATION HYDRO :

L'eau utilisée pour effectuer les tests des conduites et des cuves devrait contenir 165 à 6 660 ppm de BIOC10092A Antimicrobien (0,15 à 6,6 litres de BIOC10092A Antimicrobien par 1 000 litres d'eau), selon la qualité de l'eau et le temps d'inactivité du matériel.

OPÉRATION DE RAMONAGE ET DE RACLAGE DES CONDUITES :

Ajouter le BIOC10092A Antimicrobien à un bouchon de condensation immédiatement après le raclage (idéalement ce volume d'eau devrait être maintenu à son minimum et contenu entre le racleur et un racleur de signalisation). Suffisamment de BIOC10092A Antimicrobien devrait être ajouté pour produire une concentration de 0,15 à 1,7 % (0,15 à 1,7 litres de BIOC10092A Antimicrobien par 100 litres d'eau), selon la longueur de la conduite et la sévérité de l'encrassement biologique.